

Objectif

Vous devez remplir le présent formulaire si votre situation a changé pour l'une des suivantes depuis le début de votre période d'études de 2015-2016 :

- Vous êtes actuellement marié(e).
- Vous vivez actuellement en union de fait selon la définition ci-dessous :

Union de fait :

Aux fins du RAFEO, vous vivez en union de fait si vous et votre conjointe ou conjoint :

- cohabitez depuis au moins trois ans sans interruption; ou
- vous êtes dans une relation plus ou moins permanente et élevez un ou des enfants dont vous êtes les parents naturels ou adoptifs.

Pour pouvoir remplir le présent formulaire, vous devez avoir déjà soumis un formulaire Demande RAFEO pour étudiants à temps plein 2015-2016.

Documents requis

Vous devrez fournir la preuve de votre changement d'état matrimonial (voir la section B) ainsi que les documents concernant vos enfants à charge (le cas échéant, voir la section D).

Où envoyer le formulaire?

Si vous étudiez en Ontario :

Envoyez le formulaire dûment rempli et les documents requis (le cas échéant) au bureau d'aide financière de votre école.

Si vous étudiez à l'extérieur de l'Ontario :

Envoyez le formulaire dûment rempli et les documents requis (le cas échéant) à l'adresse suivante : Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, C.P. 4500, 189 Red River Road, 4^e étage Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9.

Date limite

Votre bureau d'aide financière ou le ministère doit recevoir le formulaire et tous les documents requis au plus tard 40 jours avant la fin de votre période d'études 2015-2016.

Vous avez des questions?

Si vous étudiez en Ontario : Communiquez avec le bureau d'aide financière de votre école.

Si vous étudiez à l'extérieur de l'Ontario : Communiquez avec le ministère : Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, C.P. 4500, 189 Red River Road, 4^e étage, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9.

Services téléphoniques de renseignements généraux : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (Heure de l'Est)

- Téléphone : 1 807 343-7260
- Numéro sans frais en Amérique du Nord : 1 877 OSAP-411 (1 877 672-7411)
- Appareil de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) : 1 800 465-3958

Section A : Renseignements sur l'étudiante ou l'étudiant

Numéro d'assurance sociale :

Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO), s'il y a lieu :

Nom de famille :

Prénom :

Adresse postale de l'étudiante ou de l'étudiant

Numéro et rue, route rurale ou case postale :

Appartement :

Numéro et rue, route rurale ou case postale :

Province ou état :

Ville, village ou bureau de poste :

Code postal :

Pays :

Indicatif régional et numéro de téléphone :

Renseignements sur l'école et le programme de l'étudiante ou de l'étudiant

Quel est le nom de l'école que vous fréquentez présentement pour votre période d'études en 2015-2016?

Numéro d'étudiant(e) de votre école :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Section B : Détails de la nouvelle situation

Voir la définition ci-dessous avant de répondre à cette question :

Union de fait :

Aux fins du RAFEO, vous vivez en union de fait si vous et votre conjointe ou conjoint :

- cohabitez depuis au moins trois ans sans interruption; ou
- vous êtes dans une relation plus ou moins permanente et élevez un ou des enfants dont vous êtes les parents naturels ou adoptifs.

Cochez le PREMIER énoncé qui décrit votre nouvelle situation :

Je suis marié(e) actuellement.

Documentation requise :

Vous devez fournir une copie de votre certificat de mariage ou un un affidavit signé par vous et votre conjointe ou conjoint, attestant de la date de votre mariage.

Je vis actuellement en union de fait. Indiquez le critère approprié.

Je cohabite avec ma conjointe ou mon conjoint depuis au moins trois ans sans interruption.

Documentation requise :

Vous devez fournir un affidavit signé par vous et votre conjointe ou conjoint attestant que vous cohabitez depuis au moins trois ans sans interruption.

Je vis dans une relation plus ou moins permanente et ma conjointe ou mon conjoint élevons un enfant dont nous sommes les parents naturels ou adoptifs

Documentation requise :

Vous devez fournir un affidavit signé par vous et votre conjointe ou conjoint attestant que vous vivez dans une relation plus ou moins permanente et que vous élevez un enfant dont vous êtes les parents naturels ou adoptifs.

215 Quelle est la date de votre mariage ou, si vous vivez en union de fait, quand avez-vous commencé à vivre ensemble conjugalement selon la définition de union de fait?

Jour			Mois			Année												

Section C: Renseignements sur le revenu de l'étudiante ou de l'étudiant

Indiquez le montant du revenu que vous comptez recevoir pour les deux périodes d'études suivantes :

- **Période d'études 1** : À partir de la date du début de votre période d'études 2015-2016 jusqu'au jour précédant votre changement de situation.
- **Période d'études 2** : À partir de la date de changement de situation jusqu'à la date de la fin de votre période d'études de 2015-2016.

630 Type et montant des prestations gouvernementales que vous comptez recevoir :	Période d'études 1	Période d'études 2
<input type="checkbox"/> Prestations d'assurance emploi	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Prestations de perte de gains (CSPAAT)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> L'Ontario au Travail	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Programme de soutien aux étudiants du postsecondaire (Étudiants Indiens inscrits et Inuits)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Régime de pensions du Canada (Prestations d'orphelin, prestations aux conjoints survivants, prestations aux enfants de pensionnés invalides).	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Deuxième Carrière	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Autre (y compris la Subvention Canada-Ontario pour l'emploi)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Précisez la source	<input type="text"/>	<input type="text"/>
626 Bourses ou prix que vous comptez recevoir :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
661 Paiements d'aide aux études d'un Régime enregistré d'épargne études (REEE), et paiements et/ou intérêts ou dividendes provenant d'une fiducie ou d'autres régimes d'épargne-études que vous comptez recevoir :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
620 Revenu d'un emploi que vous comptez recevoir :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
621 Revenu de toute autre source mondiale que vous comptez recevoir :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
636 Inscrivez une estimation du total des revenus bruts de toute source que vous comptez recevoir du 1 ^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 :	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Section D : Renseignements sur les enfants

Combien d'enfants à charge (p. ex., 1, 2, 3) dans chaque groupe d'âge ci-dessous habiteront à temps plein avec vous et votre conjointe ou conjoint pendant votre période d'études de 2015-2016 à partir de la date de votre mariage ou de votre cohabitation? Si vous n'avez pas d'enfants à charge, indiquez zéro (0) aux rubriques 400, 410 et 411.

400 0-11 ans :

410 12 ans ou plus sans handicap :

411 Enfants de 12 ans et plus ayant un handicap :

Un enfant à charge :

- est âgé de moins de 16 ans et habite avec vous et votre conjointe ou conjoint pendant au moins 50 % de votre période d'études; ou
- est âgé de 16 ans ou plus; et
 - fréquente l'école secondaire et suit au moins 60 % d'une charge de cours complète et habite avec vous et votre conjointe ou conjoint pendant au moins 50 % de votre période d'études; ou
 - fréquente une école postsecondaire à temps plein et a terminé ses études secondaires depuis moins de quatre ans; ou
 - a un handicap permanent et dépend entièrement de vous et de votre conjointe ou conjoint.

405 Pour les enfants des rubriques 400 et 411, combien prévoyez-vous verser AU TOTAL en frais de garde à partir de la date de changement de votre situation jusqu'à la fin de votre période d'études de 2015-2016?

Documentation requise :

Pour chacun des enfants, vous devez fournir une copie d'un des documents suivants :

- un copie du certificat de naissance de l'enfant;
- une déclaration de naissance vivante.

En outre, si votre enfant à charge de 12 ans ou plus a un handicap permanent, vous devez présenter des documents fournis par votre médecin ou un autre professionnel de la santé agréé qui indiquent clairement ce qui suit :

- le diagnostic,
- la durée prévue du handicap (temporaire ou permanent),
- le nom et les coordonnées du médecin ou du professionnel de la santé agréé.

Détails sur les enfants

Premier enfant à charge

730 Prénom :

731 Nom de famille :

732 Date de naissance :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Jour	Mois	Année

733 Pour cet enfant, indiquez combien vous prévoyez verser en frais de garde à partir de la date de changement de votre situation jusqu'à la fin de votre période d'études de 2015-2016 :

Deuxième enfant à charge

735 Prénom :

736 Nom de famille :

737 Date de naissance :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Jour	Mois	Année

738 Pour cet enfant, indiquez combien vous prévoyez verser en frais de garde à partir de la date de changement de votre situation jusqu'à la fin de votre période d'études de 2015-2016.

Troisième enfant à charge

740 Prénom :

741 Nom de famille :

742 Date de naissance :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Jour	Mois	Année

743 Pour cet enfant, indiquez combien vous prévoyez verser en frais de garde à partir de la date de changement de votre situation jusqu'à la fin de votre période d'études de 2015-2016.

Déclaration de l'étudiante ou de l'étudiant

Je sais que ma demande RAFEO sera réévaluée en fonction des nouveaux renseignements fournis dans ce formulaire sur ma conjointe ou mon conjoint. Je serai lié(e) par les déclarations que j'ai signées dans ma demande RAFEO pour étudiants à temps plein 2015-2016.

Signature de l'étudiante ou de l'étudiant

Date

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Jour	Mois	Année

Vos renseignements personnels seront utilisés aux fins de l'administration et du financement du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO), conformément à l'avis de collecte et d'utilisation des renseignements personnels et aux déclarations de consentement que vous avez signées figurant sur votre formulaire de demande RAFEO. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités administre et finance le RAFEO en vertu du pouvoir juridique énoncé dans votre formulaire de demande RAFEO. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels, communiquez avec le directeur, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, C.P. 4500, 189 Red River Road, 4^e étage, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9 (téléphone : 807 343-7260).

Section E : Renseignements sur la conjointe ou le conjoint

900 Nom de famille de la conjointe ou du conjoint

905 Prénom de la conjointe ou du conjoint

915 Est-ce que la conjointe ou le conjoint a un numéro d'assurance sociale (NAS)?

- oui - Passez à la rubrique 910.
 non

910 Quel est le numéro d'assurance sociale de la conjointe ou du conjoint?

902 Code postal de la conjointe ou du conjoint

903 Date de naissance de la conjointe ou du conjoint

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Jour	Mois	Année

916 Est-ce que la conjointe ou le conjoint possède un permis de conduire de l'Ontario valide, suspendu ou retiré?

- oui - Passez à la rubrique 917.
 non

917 Quel est le numéro du permis de conduire de l'Ontario de la conjointe ou du conjoint?

945 Quand la conjointe ou le conjoint a-t-il cessé de fréquenter une école secondaire à temps plein?

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Mois	Année

Date de la dernière fréquentation à temps plein d'une école secondaire :
 Par fréquentation d'une école secondaire à « temps plein » on entend être inscrit à 60 % ou plus du programme ordinaire d'une école secondaire. Si la conjointe ou le conjoint a abandonné l'école secondaire à tout moment et pour une période d'au moins un an complet, la date de la dernière fréquentation à temps plein d'une école secondaire est celle à laquelle la conjointe ou le conjoint a abandonné pour la première fois l'école secondaire.

925 Quelle sera la situation de la conjointe ou du conjoint au début de la période d'études de 2015-2016 de la candidate ou du candidat?

- Étudiant(e) à temps plein au postsecondaire – répondez aux questions 935 et 940.
 Salarié(e)
 Autre (précisez)

Études postsecondaires à temps plein :
 Par « études postsecondaires à temps plein », on entend au moins 60 % d'une charge de cours complète, (ou 40 % ou plus pour une étudiante ou un étudiant ayant un handicap permanent).

935 Est-ce que la conjointe ou le conjoint suivra un programme d'une durée d'au moins 12 semaines?

- oui
 non

940 Quel est le nom de l'école postsecondaire que la conjointe ou le conjoint fréquentera?

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Revenu total de la conjointe ou du conjoint

Inscrivez le montant de la déclaration de revenus du Canada de 2014 de la conjointe ou du conjoint. Si elle ou il n'a pas produit de déclaration pour 2014, estimez le montant. N'incluez pas les montants de prestations fiscales pour enfants, de prestation universelle pour la garde d'enfants, de prestation ontarienne pour enfants, de subvention équivalant à la Prestation ontarienne pour enfants, du programme Toit pour toi - aide ontarienne aux familles locataires et de paiements du Programme de soins et de soutien continus pour les jeunes (ancien nom : Programme de soins et d'entretien prolongés) ou de l'Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave.

Inscrivez le montant en dollars seulement; N'indiquez pas les cents, et n'entrez pas de points ni de virgules. Si le montant n'est pas applicable ou est négatif, inscrivez un zéro (0).

950 Le revenu TOTAL de la conjointe ou du conjoint selon la ligne 150 :

Si la conjointe ou le conjoint a inscrit un montant à la ligne 210 de sa déclaration de revenus du Canada de 2014, soustrayez le montant inscrit à la ligne 210 du montant inscrit à la ligne 150. Entrez le montant ainsi obtenu ici.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

955 Est-ce que la conjointe ou le conjoint reçoit des prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées ou du programme Ontario au travail?

- Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées
 Ontario au travail

Crédits d'impôt non remboursables et impôts exigibles

952 Contribution au Régime de pensions du Canada de la conjointe ou du conjoint selon les lignes 308 et 310 :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

953 Cotisations d'assurance-emploi de la conjointe ou du conjoint selon la ligne 312 :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

954 Total de l'impôt exigible de la conjointe ou du conjoint selon la ligne 435 :

Si les lignes 421 et/ou 422 de la déclaration de revenus du Canada de 2014 de la conjointe ou du conjoint comportent un ou des montants, soustrayez ce ou ces montants de la ligne 435. Inscrivez le montant ainsi obtenu ici.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Autres revenus de 2014

Si la conjointe ou le conjoint n'a pas produit de déclaration de revenus du Canada pour 2014 et/ou a des revenus qui ne figurent pas dans sa déclaration de revenus, inscrivez la valeur totale de ces revenus imposables et non imposables de 2014 provenant de toutes sources mondiales.

Inscrivez le montant en dollars seulement; n'indiquez pas les cents, et n'entrez pas de points ni de virgules. Si le montant n'est pas applicable ou est négatif, inscrivez un zéro (0).

951 Valeur TOTALE des revenus imposables et non imposables de 2014 provenant de toutes sources mondiales :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Section F : Autorisations, déclarations et signatures de la conjointe ou du conjoint

Collecte et utilisation de renseignements personnels

Les renseignements personnels, notamment votre numéro d'assurance sociale (NAS), fournis dans la demande de la candidate ou du candidat et à l'octroi de l'aide financière, y compris les demandes et l'octroi d'aide financière antérieurs, seront utilisés par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (le ministère) pour administrer et financer le Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO) et par Emploi et développement social Canada (EDSC) pour administrer et financer le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE). Le ministère et EDSC peuvent retenir les services d'autres parties pour entreprendre ces activités. Aux termes d'une entente conclue avec EDSC, le Centre de service national de prêts aux étudiants (CSNPE) se sert des renseignements personnels vous concernant pour administrer le RAFEO et le PCPE. Aux termes d'une entente avec le ministère, l'école postsecondaire de la candidate ou du candidat et, sous réserve d'autorisation par le ministère, ses agents qui administrent le RAFEO et ses vérificateurs, se servent des renseignements personnels vous concernant pour administrer le RAFEO et le PCPE.

Par administration, on entend : déterminer l'admissibilité à l'aide financière; vérifier cette demande au RAFEO, verser l'aide financière à votre conjointe ou votre conjoint; vérifier l'octroi d'aide financière, toute exemption de remboursement à votre conjointe ou votre conjoint et toute régularisation des prêts; étudier les demandes de réexamen des décisions sur l'aide financière, sur l'admissibilité à l'exemption de remboursement ou à la régularisation des prêts; vérifier le dossier de votre conjointe ou votre conjoint; évaluer et recouvrer les prêts, paiements excédentaires et remboursements; appliquer les dispositions des lois indiquées ci-dessous et les ententes entre votre conjointe ou votre conjoint et le Ministère, la Fiducie pour les prêts aux étudiantes et étudiants de l'Ontario et EDSC; et surveiller et vérifier les activités du CSNPE et de l'école postsecondaire de votre conjointe ou votre conjoint ou de ses agents autorisés pour veiller à ce qu'ils administrent les programmes comme il se doit. En outre, par administration des programmes par le Ministère et EDSC, on entend : la publication de l'information sur l'éducation postsecondaire et la formation, y compris l'administration, le financement des programmes d'aide aux étudiants et l'accessibilité aux études postsecondaires et aux moyens financiers pour y accéder; la planification, la prestation, l'évaluation et la surveillance de la qualité et de l'amélioration de leur contenu et de leur prestation; y compris l'établissement et la surveillance du montant minimal d'aide financière aux étudiants que l'école postsecondaire est tenue de fournir en vertu de la Garantie d'accès aux études, le cas échéant; la gestion du risque et des erreurs, la vérification et l'appréciation de la qualité; la réalisation d'inspections ou d'enquêtes; les recherches sur l'éducation postsecondaire et la formation, y compris tous les aspects de l'aide financière aux étudiants et de l'accessibilité aux études postsecondaires et aux moyens financiers pour y accéder, dont l'élaboration d'indicateurs de rendement clés sur les taux globaux d'interruption de remboursement des prêts ontariens d'études de l'école postsecondaire de la candidate ou du candidat. Il se peut que vous receviez une invitation à participer à des sondages sur les études postsecondaires et la formation. Le financement comprend la planification, l'organisation et la prestation du financement des programmes.

Le ministère recueille des renseignements personnels vous concernant en vertu de la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités*, L.R.O. 1990, chap. M.19, aux Règlements de l'Ontario 268/01 et 118/07, à l'article 10.1 de la *Loi sur l'administration financière*, L.R.O. 1990, chap. F. 12, à la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, L.C. 1994, ch. 28, au Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants, DORS/95-329 et au paragraphe 266.3(4) de la *Loi sur l'éducation*, dans leur version modifiée le cas échéant. Si vous avez des questions à propos de la collecte ou de l'utilisation de ces renseignements, veuillez communiquer avec le directeur, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, ministère de la Formation et des Collèges et Universités, C.P. 4500, 189 Red River Road, 4^e étage, Thunder Bay ON P7B 6G9; 807 343-7260.

Autorisation de la conjointe ou du conjoint concernant la collecte indirecte et la divulgation de renseignements personnels (OBLIGATOIRE)

- Je sais que l'information sur ce formulaire, y compris mes antécédents de résidence fournis par ma conjointe ou mon conjoint, constitue un élément nécessaire au calcul de tout octroi d'aide financière à ma conjointe ou à mon conjoint. J'ai fourni des renseignements complets et exacts. J'aviserai par écrit le bureau d'aide financière de ma conjointe ou de mon conjoint ou le ministère de tout changement à ces renseignements. Je consens à ce que le ministère se serve des renseignements personnels me concernant pour l'administration et la mise en application d'une demande RAFEO que j'ai présentée ou que je présenterai ou présentée par mes enfants à charge.
- Je consens à ce que, jusqu'à ce que tous les remboursements de ma conjointe ou de mon conjoint, notamment de ses prêts et paiements excédentaires, soient évalués et acquittés, le ministère recueille et échange, sans restriction, des renseignements personnels à mon sujet qui sont utiles à l'administration et au financement du RAFEO et du PCPE, auprès des instances suivantes : ma conjointe ou mon conjoint, EDSC, Agence du revenu du Canada (ARC), CSNPE, l'école postsecondaire de ma conjointe ou de mon conjoint et ses vérificateurs et agents d'administration financière autorisés et leurs vérificateurs, toute institution financière où j'ai un compte conjoint avec ma conjointe ou mon conjoint, si ma conjointe ou mon conjoint l'a indiqué au ministère ou au NSLSC, aux fins de dépôt direct et de remboursement de l'aide financière; organismes cités dans le présent formulaire de demande et autres personnes ou organismes qui administrent les programmes cités dans cette demande; organismes cités dans le présent formulaire de demande et autres personnes ou organismes, y compris les organismes

gouvernementaux au Canada et à l'étranger qui administrent l'aide financière, susceptibles d'avoir des renseignements sur mes sources de revenu, mes biens ou ma résidence; d'autres parties retenues par le ministère pour administrer et financer le RAFEO, sous-traitants et vérificateurs de EDSC et agences de recouvrement exploitées ou retenues par les gouvernements fédéral ou provinciaux.

- Je sais que les renseignements personnels que je fournis relativement à cette demande sont accessibles à ma conjointe ou mon conjoint. D'autres renseignements personnels relatifs à une réévaluation ou à un appel lui seront divulgués ainsi qu'à toute personne autorisée par ma conjointe ou mon conjoint à recevoir tous les renseignements contenus dans son dossier du RAFEO 2015-2016.
- Je sais que je peux retirer tout consentement requis que j'ai donné en écrivant au Directeur, Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, ministère de la Formation et des Collèges et Universités, C.P. 4500, 189, Red River Road, 4^e étage, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9, en tout temps avant que ma conjointe ou mon conjoint accepte l'attribution d'une aide financière. Je comprends que le retrait de tout consentement requis aura des répercussions sur l'admissibilité de ma conjointe ou de mon conjoint à l'aide financière du RAFEO ainsi que sur le genre et le montant d'aide financière.

J'ai lu et compris toutes les parties de la présente section, y compris l'avis concernant la collecte, l'usage et la divulgation de mes renseignements personnels, et ma signature atteste que je consens à la collecte indirecte, à l'utilisation et à la divulgation de renseignements personnels me concernant et que ma déclaration est complète et véridique.

960 Signature de la conjointe ou du conjoint

Date

Jour Mois Année

Autorisation de la conjointe ou du conjoint pour la collecte et à la divulgation indirectes de renseignements provenant des déclarations de revenus (OBLIGATOIRE)

J'autorise l'Agence du revenu du Canada (ARC) à divulguer au Ministère mes renseignements personnels et financiers tirés de ses dossiers d'impôt (les « renseignements »). Ces renseignements ne seront utilisés que pour déterminer l'admissibilité de la candidate ou du candidat à l'aide financière du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) et recouvrer les trop-perçus. Le Ministère ne divulguera pas les renseignements à quelque personne ou organisme que ce soit sans mon consentement écrit, sauf à la candidate ou au candidat ou lorsque la loi l'autorise ou l'exige. Le Ministère administre le RAFEO en vertu de la *Loi sur le ministère de la Formation et des Collèges et Universités*, L.R.O. 1990, chap. M.19, aux Règlements de l'Ontario 268/01 et 118/07, à l'article 10.1 de la *Loi sur l'administration financière*, L.R.O. 1990, chap. F. 12, à la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, L.C. 1994, ch. 28, au Règlement fédéral sur l'aide financière aux étudiants, DORS/95-329 et au paragraphe 266.3(4) de la *Loi sur l'éducation*, dans leur version modifiée le cas échéant. La présente autorisation est valide pour les années d'imposition de 2014 et 2015 et 2016 et pour toute année d'imposition ultérieure pour laquelle une aide financière est demandée et mes renseignements sont requis.

961 Signature de la conjointe ou du conjoint

Date

Jour Mois Année